

En 1968, le Premier ministre, Pierre Trudeau, affirmait que le Canada était une société juste. À peine un an plus tard, son ministre des Affaires indiennes, Jean Chrétien, annonçait un « Livre blanc » proposant de mettre fin à l'existence d'un statut légal distinct pour les « Indiens » et, du même coup, mettre fin à la reconnaissance des droits particuliers des membres des différentes nations autochtones du pays. Le mouvement de résistance autochtone s'incarna dès lors, dans les mots d'Harold Cardinal (Cri) qui exigea le droit des Autochtones « d'être la tuile rouge dans la mosaïque canadienne<sup>1</sup>. » Son livre *The Unjust Society*, une réponse forte à cette nouvelle tentative d'assimilation des sien•ne•s, amena le Gouvernement à abandonner ce projet.

Aujourd'hui, cinquante ans plus tard, force est de constater que nous vivons toujours dans cette société injuste envers les Autochtones. Que nous vivons dans cette société qui a créé une catégorie d'humains légalement sous le seuil de l'humanité. Une catégorie d'humains qui ne peut même pas invoquer la Charte des droits et libertés pour faire respecter ses droits. Une catégorie d'humains qui vaut moins. Une catégorie d'humains violentés encore et encore par le système. Une catégorie d'humains envers qui on ne reconnaît toujours pas – réellement et sincèrement – nos torts coloniaux.

Pour que cette société puisse aspirer un jour à la justice, elle devra impérativement reconnaître les injustices législatives et sociétales qu'elle a elle-même engendrées. Elle devra travailler à y remédier. Travailler à se décoloniser. Mais pour se faire, cette société juste devra d'abord reconnaître l'humanité des Autochtones pour être capable d'entrer en relation avec eux et ainsi créer un demain plus juste pour toutes et tous.

---

<sup>1</sup> University of Saskatchewan, University Library, iPortal Indigenous studies portal research tool : [portal.usask.ca](http://portal.usask.ca) (consulté le 12 mars 2020)